



Madame, Monsieur, Chers parents,

Ce 3 septembre 2018, votre enfant fera ses premiers pas dans l'enseignement secondaire à l'Athénée royal Agri-St-Georges, implantation de Huy et implantation de Saint-Georges.

Afin de le préparer en douceur à cette situation nouvelle, nous vous livrons, dans les grandes lignes, le programme des deux jours d'accueil ainsi qu'une liste de matériel de base qui sera étoffée au fur et à mesure des rencontres avec les différents enseignants.

Nous vous rappelons également que certains documents doivent impérativement être en notre possession pour la rentrée de manière à ce que le dossier scolaire de votre enfant soit en ordre.

Nous vous remercions d'ores et déjà de la confiance que vous nous témoignez, nous vous souhaitons d'excellents derniers jours de vacances et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour l'équipe éducative,

La Préfète des études

N. Charret

1. Programme des premiers jours de septembre 2018

◇ Lundi 3 septembre

- 8h30 : Petit déjeuner en compagnie des parents au réfectoire de chaque implantation
 - 9h00 : Discours de la Direction et présentation de l'équipe éducative
 - 9h30 : Formation des groupes et prise en charge des élèves par les enseignants
 - 9h30 - 15h30 : Activités de découverte de l'établissement et informations diverses sur l'enseignement secondaire
- Le repas de midi est offert à l'ensemble des élèves.

◇ Mardi 4 septembre

- 8h30 - 15h30 : Activités et informations sur les modes de fonctionnement de l'établissement (voir programme distribué le premier jour)

◇ Mercredi 5 septembre

- Les cours sont suspendus pour les élèves de première année pour cause de délibérations de la deuxième session

◇ Jeudi 6 septembre

- 8h10 : Rentrée pour toutes les classes et premier jour de cours effectif

2. Liste de matériel

- Un classeur A4 de 8cm, deux anneaux
- Intercalaires (6)
- Bloc de feuilles quadrillées
- Plumier contenant un bic 4 couleurs, un crayon, une gomme, un taille-crayon, une latte et une équerre
- Un t-shirt blanc et un short noir pour le cours d'éducation physique (des instructions supplémentaires seront données concernant les chaussures)

3. Liste des documents administratifs à fournir

- CEB original (signé par le jeune) si ce document n'a pas encore été transmis à l'établissement
- Attestation de suivi de langue moderne (!!! la langue choisie en première secondaire doit être identique à celle suivie en 6^{ème} primaire)
- 2 photos d'identité

Vous avez déposé le C.E.B. de votre enfant dans l'école secondaire où il a obtenu une place.

2 situations possibles

Cette école est l'école où vous avez déposé le formulaire unique d'inscription entre le 19 février et le 9 mars (1^{ère} préférence).

OU

Vous n'avez fait aucune demande d'inscription entre le 19 février et le 9 mars et votre inscription a été faite après le 22 avril. ↓

L'inscription de votre enfant est définitivement confirmée.

Cette école n'est pas l'école où vous avez déposé le formulaire unique d'inscription entre le 19 février et le 9 mars (1^{ère} école n'est pas l'école de votre 1^{ère} préférence). ↓

ATTENTION !

La situation d'inscription de votre enfant pourrait changer si votre enfant se trouve encore en liste d'attente dans une autre école.

Si vous ne souhaitez plus attendre l'évolution des listes d'attente, il faut procéder au désistement de votre enfant au plus vite des listes d'attente sur lesquels il se trouve.

Des questions ? Vous pouvez appeler le 0800/188.55 ou écrire à l'adresse e-mail inscription@cfwb.be